quand nous retirons une somme de la banque ou d'un débiteur, et si la somme n'est pas entièrement retirée, l'on inscrit la différence, avec date, vis-à-vis du titre Reste dû.

Une méthode de lecture moderne

M. Ahern, à la demande de M. le Principal de l'école normale Laval, présente aux membres de la conférence une série de tableaux de lecture, de langue anglaise, faits chez J. A. Sadlier de Montréal. Ces tableaux sont magnifiquement illustrés, grands et imprimés en gros caractères. Au bas de chaque tableau se trouve une phrase de la leçon en manuscrit; de sorte que l'enseignement de la lecture et de l'écriture marche de pair. Cette méthode est recommandable sous tous les rapports. Il serait à désirer qu'une série de tableaux français illustrés fussent mis dans le commerce.

## L'ordre du jour non épuisé

Midi sonne et les sujets suivants restem
à discuter: Trop d'institutrices, pas assez
d'instituteurs, C. J. Magnan; Les devoirs
d'invention, B. Lippens; Le monument
Champlain et le centin de la jeunesse,
C. J. Magnan; Les calculs qui se rapportent
à la tenue des livres, N. Tremblay; Est-il
désirable pour les Canadiens-français de
se rendre à la demande des instituteurs
protestants de cette province qui veulent
qu'une histoire du Canada commune à
toutes les croyances et à toutes les nationalités soit écrite?

Il est entendu qu'à la prochaine séance l'ordre du jour sera épuisé avant de passer à d'autres sujets.

La séance est ajournée au dernier samedi de mai prochain, le 30, à 9½ précises du matin.

> C. J. Magnan, Secrétaire.

Rapport de l'Hon. Surintendant de l'Instruction publique pour l'année 1889-90

## (Suite)

Sur les trente-sept membres dont se compose le corps des inspecteurs, trois seulement manquèrent à l'appel, pour des raisons indépendantes de leur volonté. Pendant ce congrès, où l'accord le plus parfait n'a jamais cessé de régner, les questions les plus importantes au point de vue de notre système d'enseignement en général et de l'inspection de nos écoles en particulier furent traitées avec beaucoup de talent par la plupart des membres qui en faisaient partie.

Voici les questions qui ont été traitées suivant l'ordre du jour qui suit:

- 1. Introduction. Adresse du Surintendant.
- 2. Lectures de lettres et de communications.
- 3. Considérations relatives à l'inspection des écoles :
- a. Etendue des districts d'inspection.
- b. Nombre d'écoles et institutions scolaires et leur inspection.
- c. Traitements et modes de payement.
- d. Frais de voyages.
- e. Résidence des inspecteurs.
- f. Règlements concernant l'inspection des écoles.
- g. Statistiques fournies par les inspecteurs d'écoles et les commissions scolaires.
- 4. Bureaux d'examinateurs: Leur nombre, leur organisation, les programmes d'examen actuels, l'âge des candidats etc.
- Instituteurs et institutrices : Enseignement professionnel, conférences pédagogiques, traitements.